Décision 26-DCC-123 du 29 mai 2026

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Pharmat et Oxypharm par les sociétés Astera et CERP RRM

Posted on: 29 mai 2026 | Secteurs :

SANTÉ

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	sociétés Astera et CERP Rhin Rhône Méditerrannée
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Oxypharm Société Pharmat

Lire

Le texte intégral
121.18 Ko